

## **LE BULLETIN PAROISSIAL**

### **Définition et objectifs :**

- Publication de quelques pages - photocopiées, dactylographiées ou imprimées - servant de lien entre les divers acteurs de la vie paroissiale. Il est un peu comparable aux « lettres » que reçoivent les adhérents d'un parti, d'un syndicat, d'une association...
- Il a pour but d'informer et de favoriser le dialogue entre les différentes composantes et sensibilités appelées à travailler ensemble.

### **Contraintes :**

- Du fait de sa configuration un peu hybride - entre la feuille hebdomadaire qui rappelle les grands rendez-vous de la communauté, et le journal paroissial qui donne à voir la vie de la communauté à un assez large public -, il a parfois un peu de mal à trouver sa propre justification.
- Gratuit ou pas, sa diffusion se fait généralement par abonnement,

### **Méthode :**

- Le bulletin est composé de feuilles A4 agrafées entre elles ou de feuilles A3 pliées en 2.
- Comme pour toute publication, avant son lancement, il conviendra notamment de s'interroger sur sa cible (Quel message pour quel public ?), et sur sa périodicité afin de déterminer ses principales rubriques.
- D'une manière générale le choix du rubricage doit permettre de répondre à :
  - . une fonction « agenda » : dates, heures et lieux des réunions, propositions des divers services
  - . une fonction « présentation » : informations sur les services, groupes, mouvements ou leurs activités, rappel des orientations prises par le Conseil pastoral, l'équipe d'animation
  - . une fonction « réflexion » : pour inciter à une relecture des faits marquants de la vie paroissiale, des propositions, des débats
- Adopter une charte graphique simple, aérée et lisible, et réaliser une maquette-type de référence
- Rédaction et mise en page seront réalisées par une ou plusieurs personnes agissant en lien direct avec le curé, le conseil pastoral ou le responsable du mouvement concerné.